

Le dossier percutant de l'ALENA

Les 5 grandes raisons de renégocier l'ALENA

On nous a dit pendant des années que la mondialisation et le libre-échange sont inévitables et que l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) allait être une source d'emploi et de prospérité pour les Canadiens. Si l'ALENA a rempli les poches des grandes entreprises et des investisseurs privés, il n'a pas été bon pour le reste de nous, et pour le bien public. Il menace nos ressources et notre environnement. Nos services publics comme le système de santé sont réduits et privatisés. Nos emplois et la promesse d'un salaire vital s'érodent graduellement. Les accords de libre-échange comme l'ALENA constituent une charte des droits pour les grandes sociétés et ils affaiblissent clairement la capacité des pays et des citoyens de s'autogouverner. Sur la scène mondiale, le gouvernement du Canada est devenu un allié important des États-Unis pour imposer le modèle boiteux de libre-échange aux pays réticents du monde. Mais nous croyons qu'il est possible d'avoir un meilleur Canada et un meilleur monde. Voici les 5 grandes raisons de renégocier l'ALENA :

L'ALENA enchâsse le pouvoir des sociétés

Les sociétés étrangères invoquent le chapitre 11 de l'ALENA pour contester les lois canadiennes sur l'environnement, la maîtrise foncière municipale, les mesures de protection de l'eau, les activités de la Société canadienne des postes et même les décisions de jurys et de cours d'appel. Bien que les citoyens ou les entreprises du Canada ne puissent pas faire de telles contestations, l'ALENA accorde aux sociétés des pays membres le droit de contester toutes les règles ou les lois fédérales qu'elles considèrent comme un obstacle à leur capacité de faire des profits. Résultat, des millions de dollars de l'argent des contribuables sont dépensés pour lutter contre ces sociétés ou régler avec elles.

Certains critiques ont réclamé des représailles rigoureuses contre les États-Unis, tandis que d'autres ont dit que nous devrions sortir de l'ALENA, avant qu'il ne soit trop tard. Nous devons au moins nous débarrasser des dispositions du chapitre 11 de l'ALENA.

L'ALENA menace notre eau

En vertu de l'ALENA, l'eau canadienne est un « service et un investissement ». La soi-disant exemption pour l'eau prévue dans l'accord est inadéquate. Après l'interdiction par la Colombie-Britannique des exportations en vrac des eaux lacustres et fluviales, la société Sun Belt Corporation de la Californie a présenté une contestation en vertu du chapitre 11, exigeant 10 milliards de dollars de dommages. Cette



Le dossier percutant de l'ALENA

Les 5 grandes raisons de renégocier l'ALENA

On nous a dit pendant des années que la mondialisation et le libre-échange sont inévitables et que l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) allait être une source d'emploi et de prospérité pour les Canadiens. Si l'ALENA a rempli les poches des grandes entreprises et des investisseurs privés, il n'a pas été bon pour le reste de nous, et pour le bien public. Il menace nos ressources et notre environnement. Nos services publics comme le système de santé sont réduits et privatisés. Nos emplois et la promesse d'un salaire vital s'érodent graduellement. Les accords de libre-échange comme l'ALENA constituent une charte des droits pour les grandes sociétés et ils affaiblissent clairement la capacité des pays et des citoyens de s'autogouverner. Sur la scène mondiale, le gouvernement du Canada est devenu un allié important des États-Unis pour imposer le modèle boiteux de libre-échange aux pays réticents du monde. Mais nous croyons qu'il est possible d'avoir un meilleur Canada et un meilleur monde. Voici les 5 grandes raisons de renégocier l'ALENA :

L'ALENA enchâsse le pouvoir des sociétés

Les sociétés étrangères invoquent le chapitre 11 de l'ALENA pour contester les lois canadiennes sur l'environnement, la maîtrise foncière municipale, les mesures de protection de l'eau, les activités de la Société canadienne des postes et même les décisions de jurys et de cours d'appel. Bien que les citoyens ou les entreprises du Canada ne puissent pas faire de telles contestations, l'ALENA accorde aux sociétés des pays membres le droit de contester toutes les règles ou les lois fédérales qu'elles considèrent comme un obstacle à leur capacité de faire des profits. Résultat, des millions de dollars de l'argent des contribuables sont dépensés pour lutter contre ces sociétés ou régler avec elles.

Certains critiques ont réclamé des représailles rigoureuses contre les États-Unis, tandis que d'autres ont dit que nous devrions sortir de l'ALENA, avant qu'il ne soit trop tard. Nous devons au moins nous débarrasser des dispositions du chapitre 11 de l'ALENA.

L'ALENA menace notre eau

En vertu de l'ALENA, l'eau canadienne est un « service et un investissement ». La soi-disant exemption pour l'eau prévue dans l'accord est inadéquate. Après l'interdiction par la Colombie-Britannique des exportations en vrac des eaux lacustres et fluviales, la société Sun Belt Corporation de la Californie a présenté une contestation en vertu du chapitre 11, exigeant 10 milliards de dollars de dommages. Cette



affaire pendante aura des incidences profondes sur l'avenir de l'eau du Canada. La suppression explicite de l'eau des dispositions de l'ALENA est la seule façon de vraiment protéger l'eau des exportations en vrac et de la réification.



L'ALENA épuise nos réserves d'énergie

En vertu de l'ALENA, le Canada exporte maintenant vers les États-Unis 70 % du pétrole et 61 % du gaz naturel que nous produisons; mais nous avons besoin d'importer une grande quantité de pétrole de l'étranger pour nous. L'ALENA nous empêche de vendre nos ressources énergétiques à des taux moins élevés que ceux que nous avons au États-Unis. Nous n'avons pas le droit de réduire la proportion d'énergie que nous produisons et que vendons aux États-Unis, même s'il y a pénurie chez nous. Le retrait des dispositions de « partage proportionnel » de l'ALENA et l'adoption d'une stratégie de l'énergie « fabriquée au Canada », ou c'est la sécurité de l'environnement qui prime, placerait le Canada sur la voie d'atteindre ses cibles du protocole de Kyoto, en servant d'abord ses besoins en énergie.



L'ALENA menace le système de santé public

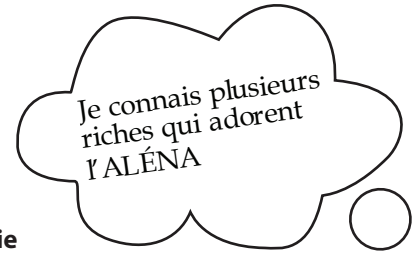
En vertu de l'ALENA, le système de santé du Canada est menacé par la privatisation parce les consortiums en matière de santé et les organisations de soins de santé intégrés des États-Unis, les HMO, ont des droits de « traitement national » pour concurrencer nos services de santé. La Banque mondiale estime que les dépenses mondiales en matière de santé s'élèvent à plus de 4 billions de dollars par année. Les sources les plus prometteuses de profits futurs sont les programmes lucratifs comme ceux du Canada, qui demeurent sans but lucratif. L'exemption de l'ALENA pour les services de santé, qui a réussi à garder les grandes sociétés loin du Canada, s'applique seulement dans le cas d'un système entièrement public. Si nous privatisons ne seraient-ce que quelques services de santé, l'ALENA pourrait forcer le Canada à accorder un traitement égal aux sociétés américaines pour concurrencer notre système public et prendre sa place.

L'ALENA soutient le commerce déloyal

En vertu de l'ALENA, le bois d'oeuvre a illustré comment le libre-échange est une mauvaise entente pour le Canada, les familles de travailleurs, notre environnement et notre souveraineté. Mais après la décision sur le bois d'oeuvre, même les anciens partisans du libre-échange disent que l'ALENA n'est pas bon pour le Canada. Nous voulons un système commercial qui protège notre filet de sécurité sociale, nos emplois et nos ressources naturelles. Pourtant, même le fait de parler d'un modèle de commerce meilleur et équitable a été entravé par l'emphase que nous plaçons sur le modèle commercial de l'ALENA. Nos élites des affaires et de la politique réclament des liens plus profonds avec les États-Unis et voudraient que le Canada privatise les services de santé, se joigne à des projets communs de sécurité, qu'il abandonne sa souveraineté sur nos ressources naturelles et qu'il harmonise nos politiques alimentaires et de santé avec celles des États-Unis, dont les normes sont inférieures aux nôtres. Nous voulons une politique commerciale qui protège notre démocratie, nos services sociaux, nos ressources naturelles et notre mode de vie.

Pour en connaître d'avantage sur l'ALENA, sur le Partenariat Nord-Américain pour la Sécurité et la Prospérité (PSP), ou pour plus d'informations sur ce type d'accords commerciaux, visitez Canadians.org ou composez le 1-800-387-7177

affaire pendante aura des incidences profondes sur l'avenir de l'eau du Canada. La suppression explicite de l'eau des dispositions de l'ALENA est la seule façon de vraiment protéger l'eau des exportations en vrac et de la réification.



L'ALENA épuise nos réserves d'énergie

En vertu de l'ALENA, le Canada exporte maintenant vers les États-Unis 70 % du pétrole et 61 % du gaz naturel que nous produisons; mais nous avons besoin d'importer une grande quantité de pétrole de l'étranger pour nous. L'ALENA nous empêche de vendre nos ressources énergétiques à des taux moins élevés que ceux que nous avons au États-Unis. Nous n'avons pas le droit de réduire la proportion d'énergie que nous produisons et que vendons aux États-Unis, même s'il y a pénurie chez nous. Le retrait des dispositions de « partage proportionnel » de l'ALENA et l'adoption d'une stratégie de l'énergie « fabriquée au Canada », ou c'est la sécurité de l'environnement qui prime, placerait le Canada sur la voie d'atteindre ses cibles du protocole de Kyoto, en servant d'abord ses besoins en énergie.



L'ALENA menace le système de santé public

En vertu de l'ALENA, le système de santé du Canada est menacé par la privatisation parce les consortiums en matière de santé et les organisations de soins de santé intégrés des États-Unis, les HMO, ont des droits de « traitement national » pour concurrencer nos services de santé. La Banque mondiale estime que les dépenses mondiales en matière de santé s'élèvent à plus de 4 billions de dollars par année. Les sources les plus prometteuses de profits futurs sont les programmes lucratifs comme ceux du Canada, qui demeurent sans but lucratif. L'exemption de l'ALENA pour les services de santé, qui a réussi à garder les grandes sociétés loin du Canada, s'applique seulement dans le cas d'un système entièrement public. Si nous privatisons ne seraient-ce que quelques services de santé, l'ALENA pourrait forcer le Canada à accorder un traitement égal aux sociétés américaines pour concurrencer notre système public et prendre sa place.

L'ALENA soutient le commerce déloyal

En vertu de l'ALENA, le bois d'oeuvre a illustré comment le libre-échange est une mauvaise entente pour le Canada, les familles de travailleurs, notre environnement et notre souveraineté. Mais après la décision sur le bois d'oeuvre, même les anciens partisans du libre-échange disent que l'ALENA n'est pas bon pour le Canada. Nous voulons un système commercial qui protège notre filet de sécurité sociale, nos emplois et nos ressources naturelles. Pourtant, même le fait de parler d'un modèle de commerce meilleur et équitable a été entravé par l'emphase que nous plaçons sur le modèle commercial de l'ALENA. Nos élites des affaires et de la politique réclament des liens plus profonds avec les États-Unis et voudraient que le Canada privatise les services de santé, se joigne à des projets communs de sécurité, qu'il abandonne sa souveraineté sur nos ressources naturelles et qu'il harmonise nos politiques alimentaires et de santé avec celles des États-Unis, dont les normes sont inférieures aux nôtres. Nous voulons une politique commerciale qui protège notre démocratie, nos services sociaux, nos ressources naturelles et notre mode de vie.

Pour en connaître d'avantage sur l'ALENA, sur le Partenariat Nord-Américain pour la Sécurité et la Prospérité (PSP), ou pour plus d'informations sur ce type d'accords commerciaux, visitez Canadians.org ou composez le 1-800-387-7177